

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire de la Régie du Parc régional Massawippi à 10 h 30 à l'Hôtel de ville du Canton de Hatley situé au 4765, chemin de Capelton, Canton de Hatley le 21 février 2018

Présences :

M. Vincent Gérin, maire	Ayer's Cliff
M. Denis Ferland, maire	Hatley
M. Jacques Demers, maire	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Martin Primeau, maire	Canton de Hatley
Mme Marcella Gerrish	North Hatley
M. Kimball Smith, d.g.	Ayer's Cliff
M. Serge Caron, d.g.	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. André Martel, d.g.	Hatley
M. Daniel Décary, d.g.	North Hatley
Mme Kyanne Ste-Marie, d.g.	Canton de Hatley

ABSENCE: Monsieur Michael Page, maire North Hatley

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Période de questions des visiteurs
- 4) Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2018
- 5) Suites du procès-verbal du 17 janvier 2018
- 6) Dépôt des états financiers 2017
- 7) Mandat aménagement de la plage
- 8) Mandat analyse et évaluation des installations électriques
- 9) Navette lac Massawippi
- 10) Mandat signature des comptes bancaires
- 11) Programme de soutien Fonds de développement du sport et de l'activité physique
- 12) Installation sanitaire budget de 5000\$
- 13) Comptes à payer
- 14) Correspondance
- 15) Divers
- 16) Prochaine réunion le 18 avril 2018
- 17) Clôture de l'assemblée

18-02-21.01

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le président Monsieur Gérin constate le quorum à 10 h 00 et déclare la séance ouverte.

18-02-21.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.03

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

18-02-21.04

ADOPTION LE PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 17 janvier 2018 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.05

SUITES AU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2018

18-02-21.06

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017

La secrétaire-trésorière dépose les états financiers 2017.

18-02-21.07

MANDAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGES

ATTENDU QUE la régie désire aménager la plage afin d'en assurer la qualité et l'intérêt pour les citoyens des municipalités participantes;

ATTENDU QUE ce projet nécessite l'embauche d'une ressource afin de mener à terme ce dossier d'aménagement;

ATTENDU QUE nous avons reçu DEUX (2) offres pour l'aménagement de la plage;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND**

ET RÉSOLU QUE la régie acceptation et donne le mandat à Madame Paule Rochette au tarif de HUIT MILLE DOLLARS (8000 \$) pour l'aménagement de la plage et un mandat sur une base horaire à Madame Vicky Bouffard comme biologiste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.08

MANDAT POUR L'ANALYSE ET L'ÉVALUATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

ATTENDU QUE la Régie souhaite procéder à l'analyse et l'évaluation des installations électriques de la plage Massawippi.

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DEMERS**

ET RÉSOLU QUE la Régie accepte et donne le mandat à JPL Entrepreneur Électriques au taux horaire de la firme afin d'analyser et d'évaluer les installations de la plage Massawippi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.09

NAVETTE LAC MASSAWIPPI

ATTENDU QUE la mise en place d'un projet de navette au Lac Massawippi visant à relier les deux pistes cyclables localisées à North Hatley et à Ayer's Cliff a été identifiée dans le plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre d'une stratégie cycliste sur le territoire de la MRC;

ATTENDU QU'il y a un intérêt de la Régie du Parc régional Massawippi formé des CINQ (5) municipalités riveraines du lac Massawippi, pour la réalisation de ce projet.

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU**

QU'UN montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (25 000\$) provenant du surplus cumulé de la Régie soit attribué à la réalisation du projet-pilote de navette sur le lac Massawippi, sous réserve que la MRC Memphrémagog prévoit un montant équivalent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.10

MANDAT DE SIGNATURE DES COMPTES BANCAIRES

ATTENDU QUE la signature de l'ancien président Monsieur Alec Van Zuiden pour tous les documents de la Régie doit être changée vu le changement au poste de président.

ATTENDU QUE le nouveau président est Monsieur Vincent Gérin, maire d'Ayer's Cliff.

ATTENDU QUE la signatuer de l'ancienne secrétaire-trésorière Madame Liane Breton pour tous les documents de la Régie doit être changée vu le changement de poste de secrétaire-trésorière.

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARCELLA GERRISH**

ET RÉSOLU QUE la Régie mandate Monsieur Vincent Gérin, président ainque la secrétaire-trésorière de la Régie Madame Kyanne Ste-Marie à signer pour et au nom de la Régie tous les documents et effets bancaires nécessaires pour la bonne et saine gestion de la Régie.

ET RÉSOLU QUE la Régie mandate Mme Kyanne Ste-Marie à être l'administratrice principale de l'application ACCES D Affaires Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.11

PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec offre une subvention pour un programme de soutien aux installations sportives et récréatives visant à financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'installations sportives et récréatives;

ATTENDU QUE le projet de l'aménagement sportif de la plage, nouvellement acquise, correspond à ce programme de soutien;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU**

ET RÉSOLU QUE la Régie du Parc régional Massawippi appuie le projet d'aménagement afin de bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives-Phase IV

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.12

INSTALLATIONS SANITAIRES BUDGET DE 5 000 \$

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND

ET RÉSOLU QUE la Régie du Parc régional Massawippi permet l'octroi d'un budget de 5 000 \$ pour des installations sanitaires temporaires sur le site de la plage Massawippi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.13

LISTE DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil d'administration

LES CHÈQUES FOURNISSEURS	MONTANT
201800004	500,00 \$
201800005	69,92 \$
Total	569,92 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND**

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes jusqu'au 22 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-02-21.14

CORRESPONDANCE

MMQ, ristourne de 458 \$

18-02-21.15

DIVERS

18-02-21.16

PROCHAINE RÉUNION 18 AVRIL 2018

La prochaine réunion publique sera le 18 avril 2018 au 4765, chemin de Capelton à 10 h 30.

18-02-21.17

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Denis Ferland propose la clôture de la séance à 11 h

Je, Vincent Gérin, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Vincent Gérin
Président

Kyanne Ste-Marie
Secrétaire-trésorière